

Service de Formation Continue

Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy - Bât. Z - 66860 PERPIGNAN Cedex - France

☎ 04.30.19.81.41 - 📠 04.30.19.81.48

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Certificateur : Université de Perpignan Via Domitia

Coordonnées du contact VAE : Service de Formation Continue

➤ Anne BARTEMENT ☎ 04 30 19 81 43
anne.bartement@univ-perp.fr

➤ Jonathan CORTADELLAS ☎ 04 30 19 81 46
jonathan.cortadellas@univ-perp.fr
06.22.18.14.47

L'accompagnement

Les étapes globales de l'accompagnement – Durée : 12 heures

Notre méthode :

Notre méthodologie d'accompagnement s'appuie sur une expérience terrain diversifiée, enrichie du retour des candidats dans leurs démarches de validation et de la confrontation de l'expertise de spécialistes du domaine.

Elle combine des étapes individuelles ou collectives qui favorisent des **phases de réflexion et d'écriture et des séances collectives** qui permettent aux candidats de bénéficier de la dynamique du groupe et de l'effet miroir d'une mise en commun des techniques.

➤ **Entretien individuel – Durée 1h30**

En cas d'éloignement du candidat, et si exceptionnel et dûment motivé, il pourra être demandé une transmission des pièces justificatives dans le cadre de cet entretien individuel.

- Retour sur l'ensemble des expériences du candidat ;
- Conseil et piste de réflexion pour l'élaboration d'un plan de travail.

➤ **Atelier collectif 1 – Plan de travail et méthodologie rédactionnelle – Durée 3h30**

- Retour sur la démarche VAE et présentation des normes universitaires ;
- Méthodologie d'élaboration ;
- Aide à la problématisation des situations rencontrées pour faire ressortir les idées essentielles et démarrer la rédaction du thème.

➤ **Accompagnement pédagogique individuel – Durée 4h**

- Retour sur l'analyse du thème retenu ;
- Approfondissement et pistes à creuser ;
- Méthodologie d'élaboration du dossier final (mise en cohérence, mise en forme, utilisation des annexes ...) ;
- Appréciations permettant d'améliorer la rédaction du dossier.

➤ **Atelier collectif 2 – Soutenance orale (simulation de jury) – Durée 3h**

- Audition ;
- Echanges et commentaires sur le fond et la forme. Conseils de présentation ;
- Retour sur le déroulement du jury.

L'accompagnement, personnalisé, est conduit par :

- le conseiller VAE du service de formation continue.
- l'enseignant responsable pédagogique du diplôme demandé.
- un intervenant extérieur, compétent en matière de VAE.

Si le candidat rencontre des difficultés pour se déplacer, l'accompagnement peut être effectué à distance (entretien téléphonique, échange de mail...).